

## **FÉDÉRATION FRANCAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL**

### **COMMISSION TERRITORIALE DE FRANCHE-COMTÉ**

## **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS**

### **PROCES VERBAL de la réunion du Comité directeur du vendredi 14 septembre 2018 au Boulodrome de BESANCON**

#### **Présents**

Chantal FRACHEBOIS , Jean-Philippe BLAUDET, Michel BILLOD-MOREL, Philippe CATTELET, Jean-Pierre CHALOPIN, Philippe CHARPIOT, Jean-Louis DEQUAIRE, Pierre FOSSAERT, Lucien GARRIGOS, Antoine MARTIN, Pascal MAUGAIN, Yves MOUILLESSEUX, Julien PICON Rémi BOUDAUX.

#### **Absents excusés**

Sonia CAYOT, Didier LEBAIL, Julien PICON.

Le président Philippe CATTELET, ouvre la séance à 19 heures.

Le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2018 est accepté à l'unanimité.

#### **🚩 Comité Régional BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ**

Les membres du Comité sont revenus sur plusieurs points qui concernent la nouvelle région sportive BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ :

- calendrier des compétitions 2019 ;
- championnats régionaux BFC 2019 (mode et lieux) ;

- avenir des différents CRC ;
- absence des joueurs qualifiés par les championnats départementaux pour les phases finales de région Bourgogne / Franche-Comté (Cf. compte-rendu du Comité directeur de la FFFPJP de mai 2018 qui traite « *des joueurs qualifiés à partir du Championnat Départemental qui refusent d'aller au championnat régional* »).
- défraiement des joueurs qualifiés aux championnats régionaux : quels critères (oui ou non, si oui à partir de combien de kilomètres, quel prix au kilomètre, chambre d'hôtel et repas : quel montant, etc.). Avant adoption d'éventuelles compensations financières pour le joueurs qualifiés, les impacts sur les budgets des Comités départementaux devront être évalués dans le temps (5 ans, 10 ans ?) afin de vérifier la capacité de chacun de ces comités à supporter ces frais ?

La réunion de la commission territoriale de Franche-Comté qui aura lieu, le 19 septembre, permettra d'échanger sur ces sujets et, d'adopter des résolutions communes afin d'avoir la capacité d'argumenter et de valoriser ces positions à la réunion BFC prévue le 1<sup>er</sup> octobre à CHALON SUR SAÔNE. Les dirigeants Francs-Comtois ayant pour objectifs principaux :

- de concourir au bon fonctionnement du Comité BFC sans que ce ne soit au détriment de leurs propres comités ;
- d'assurer l'avenir des compétitions (CRC hors phase finale pour accession en CNC) dans la zone géographique franc-comtoise ;
- de veiller à la capacité financière de leurs comités départementaux ;
- de préserver les joueurs (risques de suspension si absences non justifiées aux championnats régionaux).



### **Assemblée Générale 2018 de PONT DE ROIDE**

Le Président prépare déjà le PowerPoint de la prochaine assemblée générale et demande à ce que les comptes rendus des championnats de France et les photos des équipes dont il n'est pas encore en possession lui soient rapidement envoyés.

Chaque Président de commission devra également adresser le rapport annuel de sa commission pour le 1<sup>er</sup> novembre au plus tard au Président du CD 25.

Jean-Philippe BLAUDET, Président du club organisateur de cette assemblée, fait ensuite le point sur la logistique de cet événement. La salle qui accueillera l'assemblée est en cours de désignation par la mairie. Les propositions de repas (qui sera suivi d'une soirée dansante) seront prochainement transmises aux membres pour étude. Michel BILLOD-MOREL propose de ramener le rétroprojecteur qu'il s'était procuré (gratuitement) l'an dernier. Utilisé en 2017 à la place de celui appartenant au CD 25, il s'était avéré beaucoup plus pratique à l'usage et la proposition de Michel BILLOD-MOREL est retenue.

Enfin, les derniers préparatifs le matin de l'assemblée seront assurés par quelques membres, ces détails se régleront dans les quinze jours précédant l'assemblée.

### **Licences**

Michel indique, qu'à ce jour, le CD25 compte 1954 licenciés toutes catégories confondues. C'est une augmentation d'environ 2,70% par rapport à 2017, ce qui est encourageant. Est-ce l'effet championnat de France de Pontarlier, les retransmissions télévisées sur la chaîne L'ÉQUIPE, et/ou d'autres raisons ? Il est difficile de répondre à cette question, mais on peut néanmoins remarquer que le nombre des inscriptions aux championnats est lui aussi globalement en hausse. Il est à espérer que cette tendance haussière perdure au fil des années.

Concernant les licences, plusieurs membres du CD 25 font état de remontées très positives de Présidents de clubs concernant Sonia et Michel autant pour la qualité du travail fourni que pour leur disponibilité et leur gentillesse. Michel intervient pour signaler que Sonia, du fait de choix entraînant des contraintes personnelles, ne pourra pas continuer cette tâche l'année prochaine et qu'il faudra trouver un remplaçant car il est lui-même en charge du site Internet et des inscriptions aux championnats. Le Comité remercie vivement Sonia de son travail. Des échanges ont lieu au sujet de ce remplacement. Post réunion, le Président demande à Éric DI ROSA s'il peut prendre en charge cette mission en sus de sa fonction de Président de la commission des jeunes. Après deux jours de réflexion, Éric a fait part au Président de son accord.

Pour l'instant les demandes de licences doivent toujours être envoyées à Michel BILLOD-MOREL. Le Président va contacter Claude STRIMEL à la FFPJP afin qu'il attribue l'habilitation nécessaire à l'outil GESLICO à Éric DI ROSA, puis Michel prendra en charge la formation d'Éric. Dès que celle-ci sera achevée, le Président adressera un mail à l'ensemble des Présidents de clubs afin de leur indiquer les coordonnées d'Éric et que les demandes de licences seront à lui adresser.

Les mutations seront toujours à transmettre à l'adresse du Président qui indiquera également à l'ensemble des Présidents les éventuels changements dans ce domaine dès que la FFPJP lui adressera la note annuelle de cadrage à ce sujet (prix, etc.).

La démission de Sonia portera à trois le nombre de personnes à recruter lors de notre prochaine assemblée générale (décès de Jean-Marie TOURNIER et démission fin 2018 de B. LAMBOLEY). Tout licencié pourra donc postuler mais il est clair que les postulants seraient, a minima, bienvenus d'avoir la capacité à tenir des tables lors des championnats car certains membres du Comité sont un peu las de multiplier ces tenues de tables. Nous espérons vivement qu'Éric DI ROSA, nouveau Président de la commission des jeunes, mais membre non élu du CD 25, sera élu lors du vote à ce sujet, d'autant qu'il fait un travail remarquable depuis sa prise de fonction de Président de la commission des jeunes et du sport adapté (il a notamment tenu toutes les tables des championnats jeunes en 2018...) et qu'il prendra donc en charge, comme précisé ci-dessus, la gestion des licences.

### **Commission de discipline**

Jean-Philippe BLAUDET, Président de la commission de discipline informe les membres d'un dossier traité lors de la période estivale. Le Président rappelle aux

membres du CD25 que les échanges sur ce sujet dans cette séance doivent demeurer confidentiels.

### **Trophée des villes 2018**

Chaque année, l'organisateur de cet événement, QUATERBACK, transmet à l'ensemble des Comités départementaux le cahier des charges et les modalités d'inscription à cette épreuve télévisée. Seule une équipe par département (hors le club organisateur qui a le droit à deux équipes) peut postuler à l'inscription, l'organisateur se réservant le droit de sélectionner ou non les équipes proposées en fonction de critères tels que le palmarès des joueurs et d'autres non dévoilés. Les équipes qui postulent à cette épreuve doivent obligatoirement représenter une ville préfecture ou une ville sous-préfecture.

Le Président du CD 25 transmet ensuite ces éléments aux Présidents de clubs, en indiquant une date limite pour l'organisation d'une (ou plusieurs) rencontres qualificatives si deux clubs (ou plus) postulent à cette compétition. En 2018, le Président du CD 25 avait bien voulu prendre en charge l'organisation de cette rencontre dans la période estivale.

Malheureusement, après plusieurs échanges avec les coaches des deux équipes sur le jour de la rencontre puis sur l'heure de la rencontre proposé par chacun d'entre eux (le dimanche à 15 heures pour une équipe ou à 17 heures pour l'autre équipe), il s'est avéré, qu'après une proposition d'horaire médian (16 heures) du Président, une équipe a renoncé à ce match qualificatif.

C'est donc l'équipe représentant la sous-préfecture de Pontarlier qui a complété le dossier de participation qu'a signé le Président du CD 25.

Ce dernier a proposé le processus suivants aux membres du Comité pour l'année prochaine :

- chaque club ne pourra proposer qu'une équipe maximum (éliminatoires à faire au préalable dans le club si au moins deux équipes souhaitent s'inscrire) ;
- envoi par le ou les Président(s) du ou des clubs des équipes qui souhaitent postuler à l'inscription au Président du CD 25 **au moins 40 jours avant la date limite d'envoi du dossier à QUATERBACK avec les coordonnées du coach d'équipe (adresse, adresse courriel et numéro de téléphone portable).**
- **Si 2 ou plus d'équipes à inscrire, le président indiquera à chaque équipe les coordonnées des coaches, charge à eux-seuls de d'organiser cette ou ces rencontres (lieu, date, heure, arbitrage).**
- **Le coach de l'équipe vainqueur devra rapidement compléter le dossier, puis contacter le Président du CD 25 afin de lui faire signer avant envoi à QUATERBACK.**

Les membres du CD25 ont validé cette proposition.

Six jours après la réunion, le Président a reçu un mail de QUATERBACK lui indiquant les 32 équipes retenues pour le Trophée des villes qui aura lieu à MONTLUÇON qui comportera l'équipe de PONTARLIER dont la composition figure ci-dessous :

Joueur 1 FRACHEBOIS Janick ;  
Joueur 2 ROUVELIN Ludovic ;  
Joueur 3 TATU Benjamin ;  
Joueur - 22 KOELLER Arnaud ;  
Coach KUBACKI Michel ;  
Remplaçant KUBACKI Michel ;  
Remplaçant - 22 VALKRE Julien.

Le Président et les membres du CD 25 transmettent tous leurs encouragements au coach et aux joueurs qui vont représenter Pontarlier dans cette compétition très relevée.

#### **Coupe de France :**

Mickaël DEMALAY (Président de Valentigney) a transmis un mail au Président du CD 25 lui demandant à ce que les rencontres des premiers tours de Coupe de France soient avancés afin d'éviter que les derniers tours se jouent avec des équipes incomplètes lors de la période estivale. Ce point sera évoqué lors de la prochaine réunion de la Commission territoriale de Franche-Comté (mercredi 19 septembre), le calendrier 2019 préparé par Chantal et Paulo de Bastos étant à l'ordre du jour de cette réunion. Le Président relève la qualité du travail de Chantal et son engagement exceptionnel : trésorerie, championnats régionaux et départementaux, calendrier (Bourgogne / Franche-Comté) et tenues de tables.

#### **Réunions de districts**

Philippe CHARPIOT indique que les réunions de districts auront lieu les 2 et 3 novembre 2018 en compagnie de Michel BILLOD-MOREL et du Président. A cet effet, il va transmettre à Chantal le mode opératoire que Jean-Marie TOURNIER avait conçu notamment pour l'accueil des équipes disputant les différents championnats de clubs.

Concernant le déroulement des championnats qualificatifs aux France, il est souhaitable que les concours qui se déroulent l'après-midi en parallèle aux championnats soient inscrits au calendrier avec une mise minimum de 40%. **Il est également obligatoire pour le club organisateur d'avoir trouvé un arbitre pour ce concours, l'arbitre désigné pour les championnats n'arbitrant que le seul championnat et rien d'autre.**

#### • **Commission des jeunes et du sport adapté**

Éric Di Rosa fait le point sur l'activité menée au sein de la commission qu'il préside.

Il a participé en juin au colloque de trois jours organisé par la FFPJP sur le thème du sport adapté à Lunéville. Cela lui a permis de mieux appréhender les tenants et les aboutissants de cette activité et de nouer des contacts avec les responsables fédéraux, concernant une activité qui n'était pas traitée auparavant par le CD 25.

Ainsi, il a fait participer deux des trois champions de France tripléte 2018 de sport adapté (qui se déroulaient à Lunéville en même temps que le colloque), licenciés dans le Doubs, à la journée de présélection départementale jeune qui s'est déroulée à Etupes en juin. Les champions de France, revêtus de leurs maillots tricolores ont participé aux mêmes ateliers que les jeunes et ont fait forte impression auprès de notre jeunesse.

Autre action menée avec CAP emploi (le « pôle emploi » des personnes en situation de handicap) avec une journée découverte de la pétanque qui a eu lieu à Sochaux en septembre et qui a concerné 25 personnes qui ont ensuite pris un repas en commun. De l'avis unanime de l'ensemble des participants, cette action est à reconduire.

Concernant l'activité des jeunes, on note les résultats suivants aux championnats de France de CAEN:

- minimales : cette équipe est tombée dans une poule très relevée avec 3 champions régionaux dont la nouvelle Aquitaine qui finira vice-championne de France ; elle n'a pu gagner une seule partie mais l'état d'esprit de ces jeunes est à souligner malgré ces résultats décevants.
- cadets : qualifiés après avoir gagné 4 parties sur 5. Malheureusement, défaits à 12 en 16<sup>èmes</sup> de finale, score qui laisse toujours des regrets. C'est néanmoins une belle performance que le CD25 salue avec beaucoup de plaisir.
- juniors : une seule partie gagnée sur 5. Au-delà de la performance sportive qui aurait pu être meilleure, le comportement inadapté d'un des joueurs de la triplette vis-à-vis de ses partenaires et de son coach aurait lui, non pas pu, **mais dû être meilleur.** Ce comportement est d'autant plus inadapté quand on porte le maillot du CD 25 à un championnat de France avec un week-end tous frais payés par le CD 25. Revenu à de meilleurs sentiments, ce jeune s'est finalement excusé auprès de ses collègues et de son coach lors du CDC jeunes. Cependant, le CD 25 a décidé à l'unanimité de sanctionner ce jeune. **Le Président du CD 25 a donc adressé un courrier au représentant légal de ce mineur en lui indiquant que son fils ne pourrait pas se présenter aux présélections régionales qui permettront de à quelques jeunes de la Franche-Comté de se qualifier pour la finale de zone à Autun.** Le CD 25 souhaite vivement que ce jeune mette son comportement en adéquation avec le niveau qu'il peut avoir quand il s'applique.

Les autres manifestations concernant les jeunes qui se sont déroulées dans le Doubs sont les suivantes :

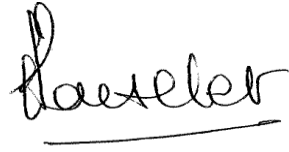
- un concours en doublette « un adulte – un jeune » ayant réuni 26 équipes le 17 juin à Pontarlier ;
- la présélection jeune le 24 juin en présence de 13 éducateurs et d'une trentaine de jeunes qui a eu lieu à Etupes ;
- le CDC jeunes qui s'est déroulé à Sochaux le 1<sup>er</sup> septembre afin de qualifier une équipe en benjamins/minimes et une équipe en cadets/juniors pour le CRC qui aura lieu le 14 octobre en Haute-Saône.

La présélection territoriale de Franche-Comté aura lieu à Lure le 30 septembre afin de qualifier des jeunes pour la sélection de zone qui aura lieu à Autun (71) le 21 octobre. Cette présélection sera organisée conjointement par la Haute-Saône et Éric afin de suppléer la défaillance de l'éducateur du 70 initialement prévu mais empêché.

Enfin, on relève à titre individuel, l'excellente performance à l'épreuve de tir jeunes qui s'est récemment déroulé dans le Jura, du jeune pontissalien Léo LOCATELLI : 49 points sur 72 possibles ce qui lui permet d'obtenir le bouchon de bronze. Léo concourra en décembre dans la même épreuve et essaiera d'améliorer son score afin d'obtenir le bouchon d'argent. Le CD 25 le félicite et lui souhaite pleine réussite dans sa quête du bouchon d'argent.

La séance est levée à 23h50.

Philippe Cattelet - Président du CD 25

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cattelet', with a horizontal line underneath it.